

**Commune
de
SCHIRRHOFFEN**



ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION

**Modification d'un raccordement électrique
rue Koepffel**

Tél. : 03.88.63.20.61
[Courriel :
secretariat.mairie@schirrhoffen.fr](mailto:secretariat.mairie@schirrhoffen.fr)

Le Maire de la Commune de SCHIRRHOFFEN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles, L2122-24,
L2212-1 et suivants,

VU le Code de la Route et notamment l'article R 225,

VU la demande de l'entreprise d'électricité de Stéphane FRITZ de Niederroedern,

Considérant l'incidence des travaux dans la rue Koepffel,

ARRETE

Article 1 : L'entreprise Stéphane FRITZ va procéder à une modification d'un raccordement électrique dans la rue Koepffel.

Article 2 : A cet effet, la rue sera barrée en journée **du lundi 10 au 14 août 2026**. Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier côté pair et impair.

Article 3 : L'entreprise FRITZ, installera les dispositifs de signalisation et de pré-signalisation correspondants sous sa responsabilité, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Entreprise FRITZ.
- L'affichage.



Le Maire,
Lionel DOLT